

Europe de l'Ouest**Direction de l'expansion du commerce
et de l'investissement en Europe de
l'Ouest (RWT)**

M. D.T. Wismer
Directeur
Tél. : (613) 995-9402

M. G. Scott
Directeur adjoint
Turquie
Tél. : (613) 995-6439

M. G. Madden
Autriche, Chypre, Espagne, Grèce,
Portugal
Tél. : (613) 996-7544

Mme C. Patton
Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse
Tél. : (613) 995-6440

M. B. Budny
Danemark (y compris le Groenland),
Finlande, Islande, Norvège, Suède
Tél. : (613) 995-4730

M. M. Lepage
France
Tél. : (613) 996-2363

Mme J. Barbarie
Irlande, Royaume-Uni
Tél. : (613) 995-6565

Mme K. Hewlett-Jones
Directeur adjoint
Italie, Malte
Tél. : (613) 995-9403

M. P. Kowal
République fédérale d'Allemagne
Tél. : (613) 996-3774

M. M. Samson
Directeur adjoint
Foires et missions
Tél. : (613) 996-5555

**Direction de la politique commerciale
avec la Communauté européenne
(REM)**

Questions douanières
Tél. : (613) 995-4017

**Aide des délégués
commerciaux aux
exportateurs**

Les délégués commerciaux à l'étranger
peuvent vous aider à :

- faire connaître votre entreprise aux clients locaux;
- donner des conseils sur les instruments de commercialisation;
- recommander la participation à certaines foires commerciales;
- repérer les entreprises étrangères qui pourraient vous servir d'agents;
- vous aider à trouver des renseignements sur le crédit et d'autres aspects commerciaux d'éventuels partenaires commerciaux à l'étranger;
- vous aider à résoudre des problèmes avec les droits de douane, les taxes ou les changes étrangers;
- vous renseigner sur la situation du commerce extérieur, des affaires et des finances d'un pays et sur les pratiques dans ce pays, et
- vous aider et vous conseiller si vous cherchez des partenaires pour créer des coentreprises ou pour fabriquer sous licence.

Il est recommandé aux sociétés d'élaborer un plan de marketing précis et de ne communiquer qu'avec les délégués commerciaux du secteur commercial visé. Pour vous faire aider à élaborer votre plan de commercialisation, communiquez avec le Centre du commerce international le plus proche.

**Renseignements pour le délégué
commercial**

Lorsque vous communiquez pour la première fois avec un délégué commercial, vous devriez fournir les renseignements suivants :

- votre nom et titre;
- le nom et l'adresse de votre société (au complet);
- votre numéro de téléphone et l'indicatif régional;
- votre numéro de télex et l'indicatif;
- votre numéro de télécopieur;
- une description précise des produits ou services qu'offre votre société, et de leur usage (évités les abréviations);
- votre plan de marketing : ventes directes, contrats de représentation, fabrication sous licence, etc.;
- marchés cibles;
- expérience dans l'exportation : vers quels autres pays exportez-vous?;
- cinq exemplaires de votre prospectus, de préférence en couleurs et accompagnés d'un exemplaire multilingue (ils devront suivre votre télex ou être annexés à votre lettre);
- une description exhaustive de l'aide dont vous avez besoin;
- un résumé de vos conversations avec les délégués commerciaux au Canada et de leurs résultats;
- les noms et adresses des agents que vous avez nommés.